

*Main dans la main
pour aller plus loin.*



Galileo Galilei

École canadienne



**Guide des parents
2020 – 2021**

Table des matières

Table des matières.....	1
Mot de la direction	5
Mission et valeurs	6
Notre mission.....	6
Nos valeurs.....	6
Pourquoi le nom Galileo Galilei?	7
Programme francophone d'études du Nouveau-Brunswick.....	8
Jumelage avec le Nouveau-Brunswick	8
Sorties éducatives	8
Formation personnelle et sociale	8
Système canadien de l'éducation	9
Cycle primaire	9
Cycle secondaire	9
Horaire de la journée pour le cycle primaire.....	10
Calendrier scolaire.....	11
Services d'appui à l'apprentissage	12
Orthopédagogie.....	12
Autres services offerts selon les besoins de l'élève :	12
Inscription.....	13
Étape 1.....	13
Étape 2.....	13
Étape 3.....	13
Étape 4.....	13



Frais pour le primaire	14
Renseignements généraux	15
Stationnement	15
Arrivée et départ des élèves	15
Effets scolaires	15
Visiteurs et parents à l'école	16
Communication	16
Rencontres parents-enseignant	16
Absences, retards et rendez-vous	16
Médicaments	17
Maladie	17
Accidents	17
Code de conduite	18
Responsabilités envers soi-même	18
Responsabilités envers les autres	18
Responsabilités envers l'environnement	18
Responsabilités à l'heure du déjeuner	19
Responsabilités lors des récréations	19
Responsabilités à la bibliothèque / médiathèque	19
Interventions et mesures disciplinaires	19
Violence et intimidation	20
Transport scolaire	20
L'utilisation de l'Internet	21
Déjeuner	22
Règlements pour le déjeuner :	22



FORMULAIRES.....	23
Fiche d'inscription	25
Autorisation pour administrer des médicaments (parents).....	29
Autorisation d'administrer des médicaments (médecin)	31
Acceptation de payer les frais de transport en cas d'accident.....	33
Utilisation de l'internet et du courrier électronique en milieu scolaire	35
Autorisation pour filmer un élève	37
Autorisation pour publier une photographie	37
Attestation – Guide des parents	38



Mot de la direction

Chers parents/tuteurs,

Il nous fait grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à l'École canadienne Galileo Galilei. Nous sommes très fiers que notre école soit autorisée à offrir le programme d'étude francophone du Nouveau-Brunswick au Canada reconnu pour sa qualité et son innovation pédagogique.

Notre école a pour mission de créer un milieu favorable à l'épanouissement de votre enfant. Nous nous engageons à offrir un milieu d'apprentissage accueillant, dynamique et créatif qui stimulera la curiosité intellectuelle, l'esprit critique et l'excellence scolaire de votre enfant. Notre école favorise la responsabilité, la coopération et l'engagement social.

À l'École canadienne Galileo Galilei, nous croyons au potentiel de chaque enfant. Nous nous engageons à offrir à votre enfant un milieu permettant d'apprendre et de grandir ensemble dans un milieu sain et sécuritaire.

Avec votre appui et l'appui de la communauté, nous voulons amener votre enfant à développer des compétences, des connaissances et des attitudes qui lui permettront de relever les défis de demain.

Bonne année scolaire!

La Direction



Mission et valeurs

Notre mission

Notre école a pour mission de créer un milieu favorisant le développement cognitif, physique, affectif et social de chaque élève.

Nous favorisons l'approche pédagogique inclusive qui met l'élève au cœur de son apprentissage. Elle a pour objectif de former des apprenants à vie autonomes et créatifs qui pourront contribuer à développer une société juste, productive, ouverte et démocratique.

L'École canadienne Galileo Galilei a pour mission de préparer des citoyens responsables qui auront les compétences nécessaires pour relever les défis de demain.

Nos valeurs

Les valeurs véhiculées par l'École canadienne Galileo Galilei sont :

- Le **respect** de soi-même et des autres,
- La **coopération** entre les élèves, les enseignants et les parents,
- Le développement de l'**esprit critique** et la **responsabilisation** de chacun,
- La valorisation de la **créativité** et l'**engagement social**.



Pourquoi le nom Galileo Galilei?

Galileo Galilei est un physicien, mathématicien, géomètre et astronome italien né en 1564 et décédé en 1642. Dès son jeune âge, Galileo démontre sa douance. Enfant, Galileo a un sens de l'observation hors du commun. À l'adolescence, il constate que la vitesse de la tombée d'un objet ne dépend pas de sa masse, mais de sa forme. Il est le précurseur de Newton.

À l'âge adulte, Galileo enseigne les mathématiques, la mécanique, l'astronomie et l'architecture. Il perfectionne la lunette astronomique qui permet pour la première fois d'étudier de près la lune, les taches solaires, les planètes et leurs satellites.

Nous avons choisi de nommer notre école : **École canadienne Galileo Galilei**, car nous cherchons à former des enfants qui sauront eux aussi manifester leur douance et ainsi contribuer à leur société tout comme l'a fait Galileo. De plus, l'École canadienne Galileo Galilei est la suite naturelle de la Crèche et jardin d'enfants Galileo à Radès créée en 2016. Nous souhaitons donc poursuivre notre mission de cultiver et de mettre en vedette le génie des enfants au primaire et secondaire.



Programme francophone d'études du Nouveau-Brunswick

L'École canadienne Galileo Galilei offre le programme francophone d'études de la province du Nouveau-Brunswick. Ce programme comprend les matières suivantes :

- Français,
- Anglais intensif,
- Mathématiques,
- Sciences humaines,
- Sciences de la nature,
- Éducation artistique (arts visuels et musique),
- Éducation physique,
- Formation personnelle et sociale,
- Arabe,
- Éducation religieuse.

En plus des matières ci-dessus mentionnées, l'École canadienne Galileo Galilei encourage le développement de relations avec la communauté par l'entremise de projets pédagogiques qui encouragent l'essor de sa communauté.

Jumelage avec le Nouveau-Brunswick

Afin de nouer des relations avec le Canada, les élèves et les enseignants de l'École canadienne Galileo Galilei seront jumelés à une classe au Nouveau-Brunswick. Ce jumelage encourage les échanges entre les élèves et les enseignants canadiens et tunisiens.

Sorties éducatives

L'École canadienne Galileo Galilei fait de fréquentes sorties éducatives. Les sorties permettent d'enrichir les expériences appuyant le développement global de l'élève.

Formation personnelle et sociale

L'École canadienne Galileo Galilei offre aussi la formation personnelle et sociale du Nouveau-Brunswick qui encourage le développement des valeurs suivantes : la justice, le respect de soi et des autres, la responsabilité, la liberté, l'empathie pour autrui, la recherche de la vérité, le souci de la rigueur, le jugement critique, le sens d'appartenance à la collectivité, la démocratie et l'esprit d'équipe.



Système canadien de l'éducation

Cycle primaire

Le cycle primaire est composé de la maternelle à la 8^e année (neuf ans de scolarité). Le programme comprend les matières suivantes :

- Français,
- Anglais intensif,
- Arabe,
- Sciences de la nature,
- Mathématiques,
- Sciences humaines,
- Éducation artistique (arts visuels et musique),
- Éducation physique,
- Formation personnelle et sociale.

Cycle secondaire

Le cycle secondaire est composé de la 9^e à la 12^e année scolaire (4 ans de scolarité). À la fin du cycle secondaire, l'élève se voit décerner le diplôme de fin d'études secondaires du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

En plus des matières offertes au primaire, l'élève au secondaire pourra choisir des cours à option provenant des domaines suivants :

- Administration et travail (comptabilité, éducation coopérative, entrepreneuriat, introduction à l'économie);
- Éducation artistique (création musicale, arts visuels et médiatiques et art dramatique);
- Études professionnelles et techniques.



Horaire de la journée pour le cycle primaire

8 h à 8 h 10	Rentrée des élèves et annonces
8 h 10 à 9 h 45	Temps d'apprentissage
9 h 45 à 10 h	Récréation
10 h à 11 h	Temps d'apprentissage
11 h à 11 h 15	Goûter et récréation
11 h 15 à 12 h 15	Temps d'apprentissage
12 h 15 à 13 h 30	Déjeuner
13 h 30 à 14 h 45	Temps d'apprentissage
14 h 45 à 15 h	Récréation
15 h à 16 h	Temps d'apprentissage
16 h à 18 h	Garde

Le **vendredi**, les élèves terminent à **12 h15** afin de permettre aux enseignants de se rencontrer en Communauté d'Apprentissage Professionnelle.

Il est à noter que si vous déposez votre enfant avant 8 h, assurez-vous de communiquer avec l'école afin que l'on puisse réserver une place dans notre service de garde. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de ne pas déposer votre enfant avant 8 h s'il n'est pas inscrit au service de garde.



Calendrier scolaire

La rentrée : le 7 septembre 2020

La fin de l'année scolaire : le 25 juin 2021

Journées de congé

1^{er} janvier 2020	Le Nouvel An
14 janvier 2020	Fête de la révolution
20 mars 2020	Fête de l'indépendance
9 avril 2020	Journée des Martyrs
1^{er} mai 2020	Fête du Travail
15 octobre 2020	Fête de l'évacuation
3 jours	Fête d'Aïd El Fitr
3 jours	Aid El-Adha
1 jour	Jour de l'An Hégire
1 jour	Fête du Mould
16 décembre 2020 au 3 janvier 2021	Vacances de Noël
22 mars au 2 avril 2021	Vacances du printemps

Journées de perfectionnement professionnel : 6 journées pendant l'année scolaire



Services d'appui à l'apprentissage

Les services d'appui à l'apprentissage sont des services spécialisés qui appuient l'apprentissage de l'élève.

Orthopédagogie (offert par les conseillers pédagogiques canadiens)

Le service orthopédagogique offre les services suivants :

- Promotion de la pédagogie différenciée,
- Appui à la programmation,
- Dépistage et analyse des besoins,
- Intervention auprès d'un élève ou d'un groupe d'élèves,
- Co-enseignement,
- Préparation et mise en œuvre du plan éducatif personnalisé de l'élève,
- Orientation vers les services diagnostiques.

Autres services offerts selon les besoins de l'élève :

- Ergothérapeute;
- Orthophoniste;
- Psychologue.

Les services ci-dessus sont à la charge des parents.



Inscription

Voici les étapes de l'inscription :

Étape 1

Nous vous demandons de remplir la fiche d'inscription.

Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur notre site web.

Étape 2

Nous vous demandons de faire parvenir à la direction de l'école :

- 1) La fiche d'inscription, si vous ne nous l'avez pas fait parvenir par voie électronique;
- 2) l'acte de naissance de l'enfant (traduit en français);
- 3) les frais de test d'évaluation de 107 dinars;
- 4) une copie du carnet de vaccins.

Étape 3

Le dossier d'inscription de l'élève sera examiné par la direction de l'école. Si le dossier est complet et recevable, nous vous inviterons à prendre rendez-vous pour que votre enfant puisse passer un test d'évaluation.

Étape 4

Une fois le test d'évaluation complété et revu, nous communiquerons avec vous.



Frais pour le primaire

Frais d'évaluation (test d'entrée)	107
Première inscription	1 070 (50 % pour l'inscription du deuxième enfant de la même famille)
Frais annuels d'inscription	856 (50 % pour l'inscription du deuxième enfant de la même famille)
Frais annuels de scolarité	7 383 (paiements trimestriels)
Garde après l'école	1 605 (paiements trimestriels)
Cantine	1 926 (paiements trimestriels)
Transport	1 926 (paiements trimestriels)

* Les frais de scolarité comprennent les activités sportives, les activités culturelles obligatoires et les services d'infirmierie.

** Les activités de clubs optionnelles exigeront des frais supplémentaires.

Les frais incluent la TVA de 7 %.

Les frais sont en dinars tunisiens.

Les frais sont révisables chaque année selon le taux d'inflation et la valeur du dinar par rapport au dollar canadien.



Renseignements généraux

Stationnement

Nous vous demandons de stationner dans la zone désignée à cet effet. Nous soulignons que vous êtes responsable de déposer votre enfant à la porte principale de l'école.

Si vous devez stationner, car vous souhaitez accompagner votre enfant en classe, nous vous prions de stationner dans la zone réservée à cet effet.

Si votre enfant prend l'autobus de façon régulière et que vous souhaitez le récupérer avant la fin de la journée, prière de communiquer avec la direction de l'école 45 minutes avant la fin des classes afin que nous puissions en informer votre enfant et son enseignant.

Arrivée et départ des élèves

Le parent est responsable de déposer et de venir chercher son enfant à la porte principale de l'école le matin, le midi et après les heures de classe.

Le matin, le parent est responsable de déposer son enfant à la porte principale de l'école en la présence d'une assistante ou d'un assistant à l'éducation. Il ne faut en aucun cas déposer son enfant sans qu'une assistante à l'éducation ne puisse l'accueillir à la porte principale de l'école.

À 12 h 15, l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant sera devant l'école avec les enfants qui prennent leur déjeuner à la maison.

À 16 h, l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant sera devant l'école avec les enfants ne bénéficiant pas du service de garde. L'enseignant ou l'enseignante ne laissera pas partir un enfant sans que son parent ou tuteur ne se présente.

Le parent d'un enfant bénéficiant des services de garde après l'école devra rentrer dans l'école afin de venir chercher son enfant.

À l'extérieur des périodes d'arrivée et de départ susmentionnées, le parent doit chercher ou déposer son enfant à la réception de l'école et signer le registre des arrivées et des départs des enfants.

Effets scolaires

Nous vous fournirons lors de l'inscription de votre enfant la liste des effets scolaires nécessaires.



Visiteurs et parents à l'école

Tout visiteur ou parent doit se présenter au secrétariat de l'école. La direction vous remettra un laissez-passer. Si vous désirez rencontrer un enseignant ou la direction, il faut prendre rendez-vous.

Afin d'accroître la sécurité des élèves dans la cour d'école, nous demandons aux parents de demeurer à l'extérieur de la cour d'école lors de la rentrée et de la sortie des élèves.

Communication

Une bonne communication entre le parent et l'enseignant est très importante. Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de votre enfant, nous vous demandons de communiquer par courriel ou par téléphone avec l'enseignant.

Si vous avez des préoccupations ou des questions qui ne sont pas liées à votre enfant en salle de classe, nous vous prions d'appeler la direction de l'école.

Rencontres parents-enseignant

Il y a trois rencontres durant l'année scolaire :

- Les portes ouvertes en septembre, et
- Deux rencontres portant sur le progrès de l'élève.

L'enseignant remplit un rapport portant sur le progrès de l'élève aux mois de novembre, mars et juin.

Absences, retards et rendez-vous

Si votre enfant est absent (maladie ou rendez-vous) ou en retard, veuillez communiquer par téléphone ou par courriel avec le secrétariat de l'école. Si vous appelez après les heures de l'ouverture de l'école, veuillez laisser un message dans la boîte vocale avant 8 h en donnant les informations suivantes :

- Nom du parent ou tuteur,
- Nom de l'enfant,
- Niveau scolaire,
- Nom de l'enseignant,
- Raison de l'absence ou du retard.



Veillez noter que si nous ne recevons aucun avis d'absence, nous communiquerons avec vous à la maison ou à votre lieu de travail dans les plus brefs délais afin de nous assurer que votre enfant est en sécurité.

Médicaments

Nous vous avisons que nous ne pouvons administrer des médicaments à moins d'avoir une permission écrite de votre part ou de la part du médecin de votre enfant.

Si le médicament est une ordonnance provenant d'un médecin, nous exigeons que le médecin traitant donne à l'école l'autorisation d'administrer le médicament en remplissant le formulaire à cet effet. La fiole du médicament devra porter le nom de l'enfant, le nom du médicament, la dose à administrer et l'heure à laquelle le médicament doit être administré. Le médicament doit être remis à la direction de l'école qui remettra celui-ci au service d'infirmierie.

Il est à noter que l'autorisation signée par le parent et le médecin libèrent l'école de toute responsabilité juridique. Si votre enfant refuse de prendre le médicament, vous en serez informé immédiatement.

Maladie

Lorsqu'un élève est malade pendant la journée scolaire, il se rendra à l'infirmierie. Le service d'infirmierie vous contactera afin de vous en informer.

Accidents

En cas d'accident, les premiers soins seront administrés et vous serez aussitôt averti de la situation afin que vous puissiez venir chercher votre enfant. En cas d'accident grave, si le parent ou tuteur ne peut pas être contacté, la direction d'école enverra l'élève à l'urgence de l'hôpital le plus près. Le parent est responsable de rembourser l'école pour le coût de transport (ambulance, taxi ou autres).



Code de conduite

Le code de vie de l'École canadienne Galileo Galilei favorise l'approche positive et respectueuse de la diversité humaine pour promouvoir un milieu scolaire accueillant, inclusif et sécuritaire.

Notre école favorise des pratiques préventives et des programmes qui mettent l'accent sur la responsabilité sociale et les comportements positifs plutôt que sur le besoin de mesures négatives.

Le présent code de vie s'applique aux élèves durant toute activité scolaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Responsabilités envers soi-même

- J'arrive à l'école à l'heure.
- J'arrive à l'école prêt à apprendre.
- Je porte des vêtements appropriés à la vie scolaire.
- J'enlève ma casquette ou mon chapeau dès que je rentre dans l'école.
- Je circule calmement dans l'école.

Responsabilités envers les autres

- Je suis poli et j'agis avec respect avec les élèves de la classe et tout adulte dans l'école.
- J'écoute et je réponds respectueusement lorsque l'on m'adresse la parole.
- J'aide les élèves qui se font intimider en prévenant un adulte.
- J'accepte que tous les élèves participent aux activités de notre école.

Responsabilités envers l'environnement

- J'utilise les poubelles appropriées pour jeter ou recycler les déchets.
- Je prends soin du matériel fourni par l'école.
- Je range mes effets scolaires et personnels aux endroits désignés.
- Je respecte les affiches et les travaux exposés sur les murs de l'école.



Responsabilités à l'heure du déjeuner

- Je respecte les consignes données par tous les adultes qui surveillent l'heure du déjeuner.
- Je reste assis et je mange en toute propreté.
- Je parle à voix basse et je lève la main si j'ai besoin d'aide.
- Je mets les déchets à la poubelle.

Responsabilités lors des récréations

- Je respecte les limites de la cour de l'école.
- Je garde ma cour de récréation propre.
- J'apprends à accepter la défaite dans un jeu.
- Je cesse mon jeu lorsque je dois retourner en classe.

Responsabilités à la bibliothèque/médiathèque

- Je manipule les livres et le matériel informatique avec soin.
- Je parle à voix basse.

Interventions et mesures disciplinaires

Chaque comportement négatif peut amener les enseignants et la direction de l'école à appliquer des interventions et des mesures selon la nature, la gravité et la fréquence de la violation du code de vie :

- Discussion informelle et réparation de la situation;
- Participation parentale;
- Enseignement des stratégies de comportement ou de résolution de conflits par des moyens pacifiques;
- Entretien officiel avec l'élève et les parents pour développer un plan de modification de comportement;
- Retrait temporaire de la classe;
- Suppression de privilèges;
- Retenue;
- Restitution ou indemnisation;
- Contrat de bonne conduite précisant les objectifs;
- Renvoi de l'élève de la classe dans un autre endroit supervisé dans l'école avec programmation appropriée;
- Suspension de l'élève;
- Expulsion de l'élève.



Violence et intimidation

Tout comportement s'apparentant à la violence et l'intimidation doivent être rapportés à la direction de l'école immédiatement. Voici une liste de comportements violents et intimidants :

- **La violence verbale ou écrite** : harcèlement, intimidation, menace, propos vulgaires, langage abusif et discriminatoire;
- **La violence physique** : gifles, tapes, coups de poing ou de pied, étrangler, mordre, pincer, secouer, pousser, tordre les membres, etc.;
- **L'intimidation** : cyber intimidation, paroles et gestes.

Selon le geste de violence ou d'intimidation, la direction de l'école procédera à une intervention ou à une mesure disciplinaire suivante :

- Discussion informelle et réparation de la situation;
- Participation parentale;
- Enseignement des stratégies de comportement ou de résolution de conflits par des moyens pacifiques;
- Entretien officiel avec l'élève et les parents pour développer un plan de modification de comportement;
- Retrait temporaire de la classe;
- Suppression de privilèges;
- Retenue;
- Restitution ou indemnisation;
- Contrat de bonne conduite précisant les objectifs;
- Renvoi de l'élève de la classe dans un autre endroit supervisé dans l'école avec programmation appropriée;
- Suspension de l'élève;
- Expulsion de l'élève.

Transport scolaire

L'école offre un service de transport moyennant des frais. Pour avoir accès à ce service, l'école exige que votre enfant accepte les responsabilités suivantes :

- Arrive à l'heure à l'arrêt d'autobus.
- Respecte le chauffeur en tout temps.
- Monte et descends de l'autobus sans courir ou se bousculer.
- S'abstient de manger et de boire dans l'autobus.
- Reste assis pendant le trajet.



Si un élève ne respecte pas les règlements ci-dessus, la direction procédera selon la politique suivante :

1^{re} infraction :	Le chauffeur informe la direction de l'école. Un rapport est envoyé à la maison.
2^e infraction :	Le chauffeur informe la direction de l'école. Un rapport est envoyé à la maison. L'élève n'a pas accès au transport pour une ou plusieurs journées.
3^e infraction :	Le chauffeur informe la direction de l'école. Un rapport est envoyé à la maison. L'élève n'a pas accès au transport pour une période déterminée.

L'utilisation de l'Internet

L'École canadienne Galileo Galilei encourage et appuie l'utilisation de l'Internet et du courriel comme outil d'apprentissage pour les élèves. L'usage de l'Internet et du courrier électronique à l'école font l'objet d'une surveillance appropriée de la part de l'enseignant.

L'élève doit utiliser l'Internet à des fins pédagogiques. Il ne doit en aucun cas chercher ni des informations, ni des contacts, ni des ressources, ni des outils qui sont d'une valeur douteuse; soit de violence, de pornographie ou d'aspect criminel.

Le courrier électronique est un privilège et non un droit. L'élève ne doit pas envoyer des illustrations et des messages offensifs, vulgaires ou de mauvais goût.

Tout geste contraire à l'usage pédagogique du courrier électronique et de l'Internet doit être référé à la direction de l'école qui procédera, selon la gravité du geste, à une ou plusieurs des interventions ou mesures disciplinaires suivantes :

- Discussion informelle et réparation de la situation;
- Participation parentale;
- Enseignement des stratégies de comportement ou de résolution de conflits par des moyens pacifiques;
- Entretien officiel avec l'élève et les parents pour mettre en œuvre un plan de modification de comportement;
- Retrait temporaire de la classe;
- Suppression de privilèges;
- Retenue;
- Restitution ou indemnisation;
- Contrat de bonne conduite en précisant les objectifs;

- Renvoi de l'élève de la classe dans un autre endroit supervisé dans l'école avec programmation appropriée;
- Suspension de l'élève;
- Expulsion de l'élève.

Déjeuner

Le déjeuner est un service offert aux élèves qui doivent demeurer à l'école pour le repas du midi.

Le personnel qui surveille le déjeuner s'attend à ce que les élèves suivent les règlements suivants.

Règlements pour le déjeuner :

- Je respecte les consignes données par tous les adultes qui surveillent l'heure du déjeuner.
- Je reste assis et je mange avec propreté.
- Je parle à voix basse et je lève la main si j'ai besoin d'aide.
- Je respecte la nourriture des autres.
- Je mets les déchets à la poubelle.



Formulaire

Vous trouverez dans cette section les formulaires à signer lors de l'inscription de votre enfant :

- Inscription
 - Fiche d'inscription

- Maladie et médicaments
 - Autorisation - Administrer des médicaments (parent)
 - Autorisation - Administrer des médicaments (médecin)

- Transport – ambulance
 - Acceptation de payer les frais de transport en cas d'accident

- Technologie
 - Utilisation d'Internet et du courrier électronique en milieu scolaire

- Les médias et la publicité
 - Autorisation pour filmer un élève/Autorisation pour publier une photographie

- Attestation – Guide des parents



FICHE D'INSCRIPTION

Renseignements au sujet de l'enfant et des parents

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____ Genre : F H

Garde légale de l'enfant :

parents mère exclusivement père exclusivement grands-parents tuteur

Nom de la dernière école où votre enfant était inscrit : _____

Langues parlées à la maison : _____

Mère

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Adresse de la mère : _____
(si elle diffère de celle de l'enfant)

N^o de tél. : Domicile : _____ Cellulaire : _____ Au travail : _____

Adresse du courrier électronique : _____

Père

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Adresse du père : _____
(si elle diffère de celle de l'enfant)

N^o de tél. : Domicile : _____ Cellulaire : _____ Au travail : _____

Adresse du courrier électronique : _____

Tuteur légal

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Adresse du tuteur : _____

(si elle diffère de celle de l'enfant)

N° de tél. : Domicile : _____ Cellulaire : _____ Au travail : _____

Adresse du courrier électronique : _____

Urgence

En cas d'urgence, si les parents ou tuteurs ne peuvent pas être contactés, l'école devrait appeler :

Nom de famille : _____

Prénom : _____

N° de tél. : Domicile : _____ Cellulaire : _____ Au travail : _____

Prénoms des frères et sœurs d'âge scolaire

Nom et prénom	Date de naissance

SANTÉ

Nom du médecin : _____

N° de tél. : _____

Est-ce que votre enfant souffre d'allergies ou autres conditions médicales? oui non

Si oui, précisez :

TRANSPORT

Je désire que mon enfant bénéficie du transport scolaire : oui non

CANTINE

Votre enfant a-t-il besoin du service de cantine? oui non

Votre enfant a-t-il une allergie alimentaire? oui non

Si oui, expliquez : _____

GARDERIE

Votre enfant a-t-il besoin du service de garderie? oui non

AUTORISATION - ADMINISTRER DES MÉDICAMENTS (PARENTS)

Date : _____

Cher Parent ou Tuteur : _____

Avant que l'école ne prenne la responsabilité d'administrer des médicaments à votre enfant, nous avons besoin de votre autorisation écrite. Il vous incombera également d'obtenir l'autorisation écrite du médecin traitant. Nous vous prions de remplir ce formulaire et nous le faire parvenir en compagnie du formulaire portant sur l'autorisation écrite du médecin.

Nous vous remercions de votre collaboration.

La direction

Date : _____

Je _____ soussigné.e donne par la présente l'autorisation pour que mon enfant _____ puisse recevoir les médicaments indiqués.

Les médicaments seront dispensés par la direction ou son/sa délégué.e. Cette autorisation est valable jusqu'au 30 juin 2021 à moins qu'elle ne soit annulée par le médecin ou par les parents.

AUTORISATION - ADMINISTRER DES MÉDICAMENTS (MÉDECIN)

Par la présente, je donne l'autorisation à cet enfant de recevoir les médicaments indiqués ci-dessous. Ils peuvent être dispensés par la direction ou son/sa délégué.e.

Cette autorisation est valable jusqu'au 30 juin 2021 à moins qu'elle ne soit annulée par le médecin ou par les parents.

(Veuillez indiquer le nom des médicaments, la dose à dispenser et l'heure à laquelle ils doivent être dispensés.)

Signature du médecin : _____

Date : _____

ACCEPTATION DE PAYER LES FRAIS DE TRANSPORT EN CAS D'ACCIDENT

Date : _____

Je _____ soussigné.e, accepte par la présente de payer le transport par ambulance vers un centre hospitalier dans le cas où mon enfant nécessite des soins médicaux urgents. Cette autorisation est valable jusqu'au 30 juin 2021.

Signature du parent ou tuteur : _____

UTILISATION DE L'INTERNET ET DU COURRIER ÉLECTRONIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

J'affirme et je promets que j'utiliserai l'Internet à des fins pédagogiques. Je ne chercherai ni des informations, ni des contacts, ni des ressources, ni des outils d'une valeur douteuse : soit de violence, de pornographie ou d'aspect criminel.

Je m'engage aussi à ne produire aucun document à l'Internet qui n'a pas rapport avec l'école. Le courriel est un privilège et non un droit. Je m'engage à ne pas envoyer des illustrations et des messages offensifs, vulgaires ou de mauvais goût. Le courriel offert par l'école est le seul courrier électronique permis à l'École canadienne Galileo Galilei.

Je comprends aussi que mes privilèges d'utilisation de l'Internet me seront retirés si je ne respecte pas cette entente. Des privilèges pourraient m'être accordés de nouveau seulement après une rencontre officielle entre mes parents/tuteurs, la direction de l'école et moi-même.

Date : _____

Signature de l'élève : _____

Signature du parent : _____

AUTORISATION POUR FILMER UN ÉLÈVE

AUTORISATION POUR PUBLIER UNE PHOTOGRAPHIE

Autorisation pour filmer

Oui, j'accepte que mon enfant _____ soit filmé par les médias. Je comprends et j'accepte que la direction de l'école n'ait pas l'occasion ou le temps de me prévenir et c'est la raison pour laquelle je donne cette autorisation. Je donne cette autorisation pour la durée de l'année scolaire 2020 – 2021.

Non, je n'accepte pas que mon enfant _____ soit filmé par les médias. Ce refus est valable pour l'année scolaire 2020 – 2021.

Autorisation pour publication d'une photographie

Oui, je déclare consentir à ce que toutes les photographies, toutes les images cinématographiques ou tous les enregistrements de la voix produite de mon enfant _____, soit par le personnel de l'école, soit par la direction de l'école soient publiés pour des fins éducatives.

Je comprends que mon enfant ne sera pas rémunéré pour le temps et qu'aucun droit ne sera payé pour l'usage de ces photographies, images ou enregistrements sonores de la voix de mon enfant.

Je comprends et j'accepte que la direction de l'école n'ait pas l'occasion ou le temps de me prévenir et c'est la raison pour laquelle je donne cette autorisation pour la durée de l'année 2020 – 2021.

Non, je n'accepte pas que mon enfant _____ soit photographié par les médias et ce refus est valable pour la durée de l'année scolaire 2020-2021.

Date : _____

Signature des parents ou tuteurs : _____

ATTESTATION – GUIDE DES PARENTS

Je, _____, atteste que j'ai lu et j'ai compris l'ensemble des éléments mentionnés dans le Guide des parents.

Date : _____

Signature des parents ou tuteurs : _____